

Les crédits

Le budget qui a été déposé la semaine dernière propose des compressions de 30,7 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Ces compressions ne visent que les dépenses discrétionnaires de l'ensemble du budget du gouvernement fédéral. Le ministre des Finances n'a rien dit à propos de ce que nous appelons les dépenses législatives, qui englobent les paiements de transfert. Le député de Winnipeg a beaucoup parlé des déclarations faites au sujet des soins de santé dans les différents discours prononcés dans le cadre du congrès à la direction.

• (1045)

C'est très intéressant. Ainsi, des réductions de 30 milliards de dollars sont faites dans les dépenses discrétionnaires. Je sais que cette question vous intéresse. Regardons un peu de quoi il retourne. Le gouvernement fédéral doit verser à des particuliers, au cours de cet exercice, un montant de 41 milliards de dollars, dont 20 milliards de dollars au titre de la sécurité de la vieillesse et 19,4 milliards en prestations d'assurance-chômage, pour un total de 41 milliards de dollars. Les transferts faits à d'autres paliers de gouvernement, c'est-à-dire aux provinces, s'élèvent à 26,4 milliards de dollars. Cela donne, au total, 67,4 milliards de dollars, soit environ 63 p. 100 ou 65 p. 100 de toutes nos dépenses.

Partout au Canada, les gens reprochent au ministre des Finances de ne pas avoir fait assez de compressions, de n'avoir réduit que les dépenses discrétionnaires pour lesquelles cette Chambre dispose d'une certaine latitude. Nous n'avons nullement l'intention de prendre des mesures unilatérales en ce qui concerne les transferts aux provinces. Nous attendons, pour cela, l'issue de la rencontre que doit avoir le ministre avec ses homologues, les 30 et 31 mai, dans le but de discuter du financement des programmes établis, qui englobe les soins de santé et l'enseignement. Il sera donc question du RAPC, le Régime d'assistance publique du Canada, qui veille au bon fonctionnement de nos programmes sociaux. Il sera aussi question des paiements de péréquation.

Quand on songe que 65 p. 100 d'un budget va aux paiements de transfert, et nous parlons ici de tout le système de sécurité qui existe au Canada depuis un certain temps, il devient évident que c'est là qu'il faudra intervenir ensuite.

Étant donné la nécessité d'effectuer d'autres réductions des dépenses pour que l'économie de notre pays soit viable, le député de Winnipeg peut-il me dire quelles mesures il prendrait en ce qui concerne les paiements de transferts aux provinces?

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, je suis content que la députée soit

prête à envisager de remettre de l'ordre dans les priorités budgétaires de son propre gouvernement.

Peut-être pourrait-elle commencer par en appeler directement à sa collègue, la ministre de la Défense, pour éliminer un programme de 5,8 milliards de dollars conçu pour acheter des hélicoptères dont on n'a plus besoin. Nous pourrions ainsi commencer l'année en économisant 300 millions de dollars par an en contrats et en engagements qui sont en train d'être signés.

Qu'on songe au nombre de jeunes que nous pourrions remettre au travail avec ces 300 millions de dollars! Nous pourrions réduire de moitié le taux de chômage chez les jeunes, taux qui approche les 20 p. 100, si le gouvernement était prêt à leur consacrer cette somme au lieu d'acheter un tas de matériel pour faire la chasse aux sous-marins russes qui sont tous à quai dans leur port d'attache et qui n'ont ni l'argent ni le carburant pour reprendre la mer.

Si la députée veut vraiment envisager des compressions qui aient du sens, qui s'attaquent aux vrais problèmes et aux vraies questions, comment peut-elle faire partie d'un gouvernement qui insiste pour acheter du matériel militaire dépassé, démodé, désuet et accepter que 20 p. 100 de nos jeunes soient au chômage?

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Finances et Privatisation)): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement ce qu'a dit le député de Winnipeg.

Comme chaque fois qu'il prend la parole, il ne fait que fulminer et vociférer, d'autant plus quand son argument est faible. Mais il ne nous a pas annoncé une seule chose positive que les libéraux proposeraient de faire.

Je dois reconnaître que mon collègue de Willowdale nous a fait part de certaines idées qui méritent qu'on s'y attarde. Par contre, depuis qu'il est dans l'opposition, le député de Winnipeg ne fait que fulminer chaque fois qu'il prend la parole à la Chambre, et cela, une année après l'autre.

Tout d'abord, j'aimerais faire remarquer que quand il a amené son fils à Disneyland, Mickey Mouse a parlé de lui en termes très élogieux. En fait, il a même dit avoir sympathisé avec le député de Winnipeg. Je ne comprends pas pourquoi le député de Winnipeg en veut à présent au premier ministre d'avoir amené son jeune fils à Disneyland. Ça n'a aucun sens.

Ceci dit, j'aimerais faire certains commentaires à propos de ce qu'a dit le député et des remarques de certains candidats à la course à la direction du Parti conservateur. Pour commencer, la motion introduite par le député de Willowdale est acrimonieuse. Je comprends que la course au leadership l'amuse. Si nous faisons partie de l'opposition, cela nous amuserait aussi. Je vois très bien où il veut en venir.